

Les relations dans une société fraternelle.

Ça change tout.

NuageRugueux

- 1. Avertissement aux jeunes qui découvrent les relations sociales.**
- 2. Avertissement aux jeunes sur l'évolution normale de leur personnalité, de leurs goûts et de leur conception de la vie.**
- 3. Distinction vie familiale et activité sexuelle.**
- 4. Fin de l'argent, fin des comportements négatifs actuels.**
- 5. La sexualité des enfants, aujourd'hui.**
- 6. Caractéristiques des relations intimes.**
- 7. Les cercles d'intimité.**
- 8. Procréer.**
- 9. Annuaire.**

Dans le texte, des possibilités, des options sont avancées sans définition précise car dans ces cas, c'est à la société d'en débattre.

1, Avertissement aux jeunes qui découvrent les relations sociales.

Quelques fois pendant la petite enfance et certainement à partir de l'adolescence, l'enfant est amené à rencontrer des personnes qui ne font pas partie de son cercle familial ou de voisinage. Tout en continuant à appliquer la règle de fraternité et principalement le respect de l'autre, il faut entamer une approche tranquille de cette nouvelle relation de voisinage qui pourra se transformer en une relation plus amicale, voire plus intime mais après s'être assuré de la compatibilité des humeurs et des motivations.

Ne pas attribuer à une personne des caractéristiques qu'elle n'a pas exprimées. Ce n'est pas parce qu'une personne écrit ou dit ou chante quelque chose qu'elle l'applique dans sa vie. Ce n'est pas parce qu'une personne écrit ou dit ou chante quelque chose que ça correspond à son caractère, à sa vie ou à ses aspirations. Si vous pensez qu'une personne pense quelque chose faites la lui dire pour en être sûr(e) et ne pas bâtir des châteaux en Espagne sur sa personnalité. Ce qui ne vous empêche pas de vérifier que ce qu'elle dit, elle le met en pratique.

Dans une société fraternelle il ne devrait pas y avoir de pervers narcissique (personne qui n'agit que pour satisfaire son égoïsme en détruisant psychologiquement ses victimes et en masquant ses actes sous une fausse personnalité dévouée, sympathique, etc). Mais tout en ayant l'esprit fraternel certains pourraient faire des entorses à une éthique de vie impeccable.

En cas d'admiration pour une personne, commencer par établir un lien d'amitié. Et si le lien ne peut être établi, ne pas ressentir de la frustration ou se dévaluer. Parce qu'une personne ne peut répondre à des demandes infinies de liaisons amicales, elle peut se trouver dans une situation où elle aurait des difficultés à établir une relation amicale et elle peut aussi ne pas trouver d'intérêt à établir un tel lien amical. La personne peut ne pas être capable de conserver un lien d'amitié.

Idem en cas d'attirance physique, de plus si la personne est très jeune sa personnalité a largement le temps d'évoluer donc de décevoir ou d'entrer en conflit par rapport à sa personnalité actuelle.

Ne pas confondre admiration et obligation de porte ouverte à un lien d'intimité à la personne admirée. Même si la personne admirée est sincère et respectueuse et surtout pas si elle est « prédateur » c'est à dire quelqu'un qui va satisfaire son égoïsme, sans aucune considération pour son admirateur/trice. De même ne pas confondre homosexualité et admiration pour une personne du même sexe. On peut ressentir un fort sentiment de proximité sur des valeurs communes, de désir de comportement de protection (comme un parent prendrait son enfant dans ses bras), sans pour autant que ça ait une interférence sur la sexualité.

L'attirance homosexuelle se ressent impétueusement, de même que son rejet. De ce ressenti il faut comprendre qu'un homme homosexuel ressent une répulsion ou un désintérêt total vis à vis d'une femme qui voudrait avoir un rapport sexuel (ou même simplement sensuel) avec lui. Et de même pour une femme homosexuelle vis à vis d'un homme. Par contre il faut aussi concevoir qu'une personne puisse être indifféremment attirée par l'un ou l'autre sexe. D'où la conclusion qui s'impose : ne pas emmerder quelqu'un(e) pour qui nous n'avons pas, ou qu'il/elle n'a pas, les critères requis pour l'intimité envisagée.

Ici nous ne parlerons pas davantage des phénomènes d'attirance physique, psychologique, intellectuelle.

*

2. Avertissement aux jeunes sur l'évolution normale de leur personnalité, de leurs goûts et de leur conception de la vie.

Au fil du temps, un enfant va évoluer avec les nouvelles connaissances qu'il acquerra et de nouvelles expériences qu'il fera. Tantôt un enfant aimant les sucreries s'en désintéressera après des excès, alors qu'un autre aimera toujours quelques sucreries et un troisième n'y aura jamais trouvé aucun plaisir.

Tel enfant aura les insectes en horreur jusqu'au jour où il découvrira une démarche pour les observer en toute sécurité et qu'il en tirera des remarques intéressantes qui le transformeront en spécialiste passionné.

Deux enfants vont se passionner pour tel objet ou telle activité. Et du coup ils vont établir un lien d'amitié fort à cause de leur passion commune. Puis l'un va découvrir d'autres objets, d'autres activités. Et il sera peut-être moins disponible pour sa relation d'amitié, voire plus du tout. Il en ressentira peut-être une petite nostalgie, mais ainsi va la vie... il y a des changements qui s'opèrent et finissent pas nous placer devant des choix plus ou moins difficiles.

C'est donc avec la connaissance des choses, avec l'expérience de leur contact que vont se modifier, s'enrichir les préférences, les comportements, les modes de vie de chacun.

Et ça entraîne parfois des changements importants qui peuvent avoir des répercussions sur les relations sociales établies sur des modes antérieurs, quand on ne savait pas ce qu'on sait aujourd'hui.

Il faut donc être méfiant à vouloir se bâtir très jeune des choix, des lignes de conduite intransigeants car ça risque de devenir des carcans nous empêchant d'évoluer avec les connaissances nouvelles qu'on acquiert au fil du temps ou d'analyser en toute impartialité ces connaissances nouvelles.

Ce qui n'empêche pas de rester cohérent avec des principes de base (par exemple ceux de la fraternité) pour ne pas agir en girouette au gré de modes, de mots d'ordre et autres opinions aussi flamboyantes qu'inconsistantes. On peut aussi remettre en cause les principes de base, mais ça demande de profondes remises en cause et une analyse sérieuse de toutes les conséquences.

Quand ces changements ont des répercussions sur les relations sociales, il faut d'abord en être conscient, puis en tirer les conséquences sans détériorer ces relations sociales jusqu'à les rendre infectes, mais plutôt examiner ensemble l'évolution des uns et des autres et évoluer ensemble vers de nouveaux rapports et de gérer, toujours ensemble, les contraintes de leurs conséquences.

Si deux anciens amis ont mis fin à leur amitié, ça n'empêche pas, sur leur convention mutuelle au moment de se quitter, de préciser qu'ils resteront toujours ouverts à une demande de l'autre, dont ils examineront ensemble la possibilité d'y porter une réponse. Que ce soit une demande d'aide se traduisant par une action concrète ou par un conseil.

Dans une société fraternelle, on a un « annuaire » des individus où chacun présente ses choix du moments.

Nous en parlerons dans le titre 9.

Mais cet annuaire est inconcevable dans la société actuelle, où il serait détourné par des individus très loin de l'esprit de fraternité, à leur seul intérêt de manipuler autrui ou à leur capacité de toutes sortes de nuisances envers autrui.

*

3. Distinction vie familiale et activité sexuelle.

La vie familiale est le lieu de la vie intime d'un couple, de résidence officielle d'un ou de plusieurs enfants avec un ou deux parents. Éventuellement la vie familiale est le lieu de vie de grands parents, d'oncles, de tantes, de cousin(e)s. Elle peut aussi se présenter sous forme de famille tribale (cf plus loin). Famille étendue ou famille tribale, dans ces cas la vie est compliquée par le grand nombre possible d'interactions des uns avec les autres. Le couple peut être officialisé ou non, c'est indépendant de son intimité.

Dans une société fraternelle, la propriété privée n'ayant pas cours, ni l'argent, le couple officiel (mariage à l'état civil, livret de famille) n'a d'intérêt que culturel. Aujourd'hui le couple (marié ou pacsé) a en plus un intérêt vis à vis du droit : part des impôts, autorité légale sur l'enfant, héritage...

Dans une société fraternelle, la vie familiale est l'un des trois lieux où sont éduqués les enfants avec « amour ». Les deux autres étant la vie scolaire et la vie sociale. La vie sociale étant essentiellement constituée des relations de voisinage et des groupes d'activité ou de réflexion auxquels participent les enfants.

Une personne peut ne pas avoir de vie familiale et vivre sereinement une vie sociale constituée de relations de voisinages, de relations d'activité et/ou de relations d'amitié.

Quant à l'activité sexuelle, celle-ci peut soit être inexistante (si la personne n'en ressent pas le besoin, si elle souffre d'un handicap qui lui rend cette activité difficile ou impossible psychologiquement ou physiquement), soit se pratiquer au sein de la vie intime de couple, soit s'inscrire dans la grande variété de relations sexuelles que nous verrons ci-dessous.

Gestes inappropriés.

Il est important de prendre en compte l'environnement culturel et ce qui est pratiqué, ce qui est considéré comme inapproprié et ce qui est ignoré.

Ce qui est ignoré, c'est par exemple une culture qui a des pratiques différentes d'une autre culture. Confronté à une culture différente, on est dans l'ignorance, il convient de s'instruire auprès des personnes de ces cultures pour mieux les connaître et savoir les significations de ce qui n'existe pas dans sa propre culture.

Et il convient de réagir à ces différences soit en les pratiquant aussi, si c'est une nouveauté agréable, profitable ou intelligente, soit en les observant de loin si on ne se sent pas concerné, soit de s'en tenir à distance si ça nous semble, pour le moment, malsain.

Ce qui est ignoré, ce sont aussi des pratiques d'adultes que ne connaissent pas les enfants. Soit parce qu'il s'agit de technique que l'enfant acquerra plus tard, s'il le souhaite, soit parce qu'il s'agit de pratiques en principe réservées aux adultes et qui n'ont aucun sens pour un enfant. Dans ce dernier cas, l'enfant ne doit évidemment pas y être confronté, ce qu'on appellerait un comportement inapproprié de l'adulte.

Mais il existe des comportements que certains qualifient d'inappropriés alors qu'ils ne le sont pas.

Voyons cette distinction.

Tout d'abord, il faut distinguer le lien d'intimité qui lie l'enfant à l'adulte.

On peut avoir un parent qui n'a aucun lien d'intimité, ou pratiquement aucun, avec son enfant. C'est le cas du parent qui n'a aucune considération pour son enfant, ou bien qui ne vit pas avec lui. A l'inverse, on peut avoir une personne du voisinage qui a établi une relation respectueuse, préoccupée par l'éducation de cet enfant, auprès de qui l'enfant sait qu'il aura un soutien et qui a établi, au fil du temps un lien d'intimité avec cet enfant.

Voyons à présent un exemple.

Cet enfant discute avec cette personne, survient sa mère qui l'appelle. L'enfant rechigne car il est en pleine conversation intéressante. La personne lui dit qu'ils reprendront cette conversation plus tard, mais l'enfant boude. Alors la personne lui met une tape sur les fesses et lui « File ! Ta maman t'attends ».

Certains diront que cette tape est un geste inapproprié.

Alors si cette tape envoie l'enfant à terre, oui, c'est inapproprié. Si l'enfant est en fait un adolescent, ce geste est aussi inapproprié, car l'adolescent se sent déjà un homme et ne veut pas qu'on le traite comme un petit enfant.

Cette tape est comme une tape sur l'épaule d'un ami.

Donc si la personne n'avait pas de lien d'intimité avec l'enfant, ce serait aussi un geste inapproprié, car l'enfant serait surpris de ce geste de familiarité qu'un inconnu (un lourdaud) se permet. Par contre si c'est le Président de la République qui est en visite protocolaire chez ses parents, là on peut le lui autoriser, en tant que familier, de par sa fonction, de tous les français.

Il convient donc d'éduquer l'enfant à avoir des relations sociales, mais aussi à savoir ce que les gens peuvent se permettre à son encontre. Et que des gestes plus graves qu'une tape sur les fesses d'un petit enfant doivent faire l'objet, de sa part, de son signalement à une personne de confiance qui lui viendra en aide. Encore faut-il qu'il ait des personnes de confiance autour de lui...

Remarque : dans la société actuelle (car dans une société fraternelle le cas ne devrait pas se produire) le cas devient complexe quand c'est une personne familière, voire un proche parent, qui se permet un geste inapproprié. Car même une personne de confiance sera dans l'embarras si les parents de l'enfant ne réagissent pas correctement à ce geste. Et si la personne de confiance se manifeste auprès des services sociaux, on peut avoir le cas où l'enfant soit séparé de ses parents et risque de subir une vie chaotique en foyer, soit la personne de confiance se rétracte pour l'éviter et l'enfant continue à subir des gestes inappropriés...

Alors qu'une entraide de voisinage fraternelle pourrait se substituer à la vie en foyer de ces enfants.

Relation de voisinage.

Dans l'esprit de fraternité, la relation de voisinage peut intervenir dans l'éducation des jeunes, selon les domaines de compétence ou la variété culturelle de ces voisins. Autant pour traiter de savoir littéraire, scientifique, technique, artistique que pour évoquer les relations sociales.

Et en abordant le sexe sous un aspect de transmission de savoir en le désacralisant, le démystifiant avec humour, mais toujours avec un fond de sérieux, pour en décrire les différentes facettes selon la

maturité de l'enfant. D'une part le/la jeune peut à tout moment mettre fin au sujet ou à l'entrevue, si la question abordée est plus ou moins consciemment, mal abordée pour ce qu'il/elle en ressent. Mais d'autre part, il/elle peut aussi profiter de cette question abordée « légèrement » pour en parler et demander des précisions, comme il/elle le ferait pour n'importe quel sujet de société.

*

4. Fin de l'argent, fin des comportements négatifs actuels.

La corruption s'exerce au travers :

_de l'argent qui permet :

le « dédommagement »,

l'accès à l'information pertinente,

l'accès aux positions dans la hiérarchie sociale,

_du sexe qui permet :

l'offre de service « proxénète » de gratification,

le chantage.

Et à l'inverse c'est la pénurie d'argent et de sexe pour ceux qui ne sont pas dans le champ de la corruption, ou qui ne sont pas dans le haut de la pyramide sociale pour l'argent ou encore qui ne sont pas des Don Juan pour le sexe (le gros de la population) .

Nous avons vu par ailleurs les justifications de l'argent et de la hiérarchie et, pour la société fraternelle, de leur inutilité (cf le document « la société autre »), il nous reste à traiter le problème du sexe.

Le sexe est d'abord du domaine propre à l'individu, comme l'éthique ou les goûts. Et comme pour être capable de se définir une éthique, ou de cultiver ses goûts, il faut avant tout un minimum de connaissances. Minimum non pas en quantité, mais en niveau de compréhension de ce qu'on peut faire dans le moment.

Pourquoi les relations intimes ne seront plus un problème dans la société fraternelle ?

Tout simplement parce que le statut et les préférences des uns et des autres seront affichés clairement (cf l'annuaire évoqué ci-dessus, au titre 9), qu'ainsi ils permettront des mises en relation simples, sans déconvenues, sans harcèlements par ignorance, sans importunités, sans perte de temps (si le système capitaliste cherche toujours à débusquer la perte de temps, il ne faut pas non plus se féliciter de perdre du temps car le temps passé à courir après un objectif inutile ou impossible peut, sans problème, être consacré à une rencontre agréable).

La question d'argent n'interviendra plus dans les séparations. Et comme les séparations interviendront sur une évolution de l'un ou des conjoints rendant incompatible quelque engagement préalable, ils sauront que cette séparation est nécessaire, sinon leur vie ne pourra déboucher que sur l'animosité, la trahison, ou l'ignorance réciproque. Si des enfants sont impliqués, ils en parleront ensemble pour bien faire comprendre cette nécessité aux enfants et prendre en compte leur avis pour la poursuite de leur vie. L'intimité passée restera entre les anciens conjoints et si l'un des conjoints ressent la nécessité psychologique d'en parler avec un nouveau compagnon/une nouvelle compagne, cette dernière personne conservera pour elle cette information même après une éventuelle séparation. Ainsi doit être comprise la fraternité.

Avec la disparition de l'argent, la prostitution disparaîtra et avec elle la contrainte imposée aux prostitué(e)s. Et pour qui aura des besoins sexuels importants, une nouvelle relation à la sexualité leur permettra de satisfaire leurs besoins avec toutefois la contrainte de trouver la « population » correspondante (cf le titre 6).

Le chantage psychologique n'aura aucun sens. Ni la violence physique basée sur l'intolérance à la différence.

Jusqu'à présent l'éducation à la sexualité, avec d'un côté l'explication désuète des chromosomes et de l'autre la pornographie n'a pas fait de gros progrès. Le défrichage du champ pour une éducation adaptée à la maturité de la personne, à son désir du niveau de connaissance est encore grand ouvert. Laisser hypocritement les adolescents découvrir la sexualité entre eux « dans le brouillard » et passer un certain âge dresser des barrières entre les « expérimentateurs » de la veille. De même brandir le chiffon de la pédophilie pour étouffer toute évolution dans les réflexions tout en abaissant régulièrement l'âge du droit de vote (21 ans, 18 ans, 16 ans, 14 ans ?...) pour (autre problème) contrer l'abstention en ce début du XXIème siècle. Nous aborderons les particularités d'une nouvelle éducation dans la suite.

« Actuellement, l'économie a besoin de l'argent sale pour fonctionner ». Effectivement cet argent est soustrait de l'économie,

s'il ne pouvait pas y ré-entrer il assécherait en partie l'économie, mais les mafieux mourraient sur une montagne de billets.

Dans le monde capitaliste, un historien peut venir raconter une belle fable sur « la coopération », qui est basée sur de grandes entités (l'entreprise, la religion) et le journaliste qui l'interview boit ses paroles. Une belle fable car c'est oublier un peu vite qu'il y a quelqu'un qui peut taper du poing sur la table et alors tout le monde se tait, ce quelqu'un c'est l'argent. Dans le monde de l'argent, la fraternité étendue à toute la société est un leurre. C'est pourquoi l'important est l'éducation du petit enfant pour qu'il puisse recevoir une éducation à la fraternité vraie, d'où découlera la possibilité d'une vie sans argent (cf « la société autre » et « l'éducation avec amour »).

*

5. La sexualité des enfants, aujourd'hui.

La sexualité est « embryonnaire » chez le petit enfant. Sensible au corps sensuel de l'adulte mis en valeur, ça se traduit par une érection pour le petit garçon, une envie d'être contre ce corps mais comme un enfant dans les bras de sa mère qui le protège. Cette manifestation ne va pas au-delà d'une envie de possession (serrer dans ses bras) comme c'est souvent le cas des envies enfantines. Mais sans plus. Son imagination est incapable de quoi que ce soit. Ce peut-être aussi la découverte d'une sensation agréable ou aussi un plaisir d'exhibitionnisme quand il est admiré comme le rapporte déjà à l'époque le futur médecin de Louis XIII : « Le 24 juillet 1602, Louis n'a alors que dix mois, Héroard note : "Louis prend plaisir et se rit à pleins poumons quand la remueuse lui branle du bout du doigt sa *guillery*". Il précise que le petit dauphin aime exhiber sa *guillery* et la fait même baiser aux membres de la cour. Durant l'été 1604, le médecin constate encore que "l'on s'excite fort avec la *guillery* de Louis". »

Cette sensualité embryonnaire est parfois abusée par des adultes. Le corps de l'adulte devenu agressif de par sa nudité affichée à l'encontre de l'enfant pour son plaisir personnel (de cet adulte), à distinguer d'une vie familiale dans laquelle la nudité serait vécue naturellement comme chez les naturistes ou dans les cultures premières où les corps ne sont pas cachés et où ils ne provoquent rien dans la vie quotidienne.

Dans le cas de l'agression sexuelle, il s'agit là de la double peine que subit l'enfant face à un adulte pédophile (homme ou femme) :

_ne pas comprendre ce qu'il fait là

_et assister à un spectacle étrange dont il est l'un des acteurs qui subit tout en étant incapable de refus de par l'impuissance de l'enfant à comprendre la manipulation dont il fait l'objet. Et malheureusement cette impuissance à opposer un refus lui sera retournée comme son acceptation. Ce dont soit il se sentira convaincu et fautif, soit il se sentira pris dans un piège inextricable.

Ce problème sera d'autant plus grave pour l'enfant s'il a à faire à un(e) pédophile qu'il admire pour une raison quelconque et s'il se plie « pour faire plaisir » à cette envie de l'adulte sans en mesurer les conséquences. Et le pire quand il se rend compte que c'est lui qui a

accepté, mais en oubliant qu'il n'en connaissait pas les conséquences, il se sent fautif de ne pas avoir refusé. Si l'abuseur est un proche parent de l'enfant, il peut être hors de question d'opposer un quelconque refus à l'Autorité parentale... Et si la personne pédophile est du même sexe que l'enfant, ce dernier peut se sentir « investi » du caractère homosexuel alors qu'il ne l'est pas du tout.

L'adolescent(e) qui ressent la manifestation homosexuelle de sa personnalité doit être rassuré et aidé à vivre sa personnalité.

L'adolescent(e) qui serait indifféremment attiré par les personnes des deux sexes mais s'il est accueilli fraternellement tant par les hétérosexuels que par les homosexuels alors son développement personnel devrait bien se passer.

Le principal étant que l'adolescent comprenne la réalité de ses attirances. Et ainsi, d'une part qu'il laisse « en paix » les personnes qui ne sont pas en accord avec ses préférences et d'autre part, qu'il ne soit pas obligé par une quelconque idéologie ou tradition d'aller à l'encontre de ses préférences.

La sensualité embryonnaire du petit enfant peut aussi être perturbée par un autre phénomène qui ne lui est pas destiné. Un enfant exposé à de la pornographie (ou involontairement à des actes sexuels) reste d'abord devant un spectacle incompréhensible.

Par contre, pour certains enfants, si l'expérience se reproduit, ils risquent de se rendre compte que s'ils ne sont pas impactés par ce spectacle, les adultes semblent fortement impactés et il peut naître chez lui la notion de manipulation d'autrui. Celui qui manipule reste maître de la situation qui ne l'atteint pas, contrairement au manipulé. Un tel enfant serait un expert en « positions » lorsque lui viendrait la puberté. A condition, bien sûr que sa capacité sexuelle le lui permette. Il risquerait de chercher des partenaires pour s'améliorer en exercices physiques. Un(e) partenaire qui « offrirait » son corps par amour risquerait d'être bien déçu(e) par ce genre de relation, sauf à « décrocher » ce partenaire de son parcours « sportif » et à le fixer sur la considération d'une sexualité consensuelle (cf plus loin).

Voyons à présent le problème de la maturité sexuelle n'a jamais été résolu efficacement. C'est à dire dans le seul intérêt de l'individu.

Nous avons vu qu'il était possible d'avoir des individus à sexualité nulle (dans le sens de temps de pratique, d'intérêt ou de conscience d'un quelconque besoin ou plaisir). Donc pour eux pas de problème de maturité et de pratique sexuelle.

Le problème étant pour les adolescent(e)s précoces. Pour les autres on continuera à appliquer le principe de séparation de l'activité sexuelle réservée aux adultes.

On conçoit facilement l'exaspération d'un enfant précoce intellectuellement qui serait comme un adolescent qu'on obligerait à suivre des classes de maternelles. Et pourtant le problème des enfants précoces scolairement n'est pas mieux géré encore aujourd'hui. Hors du programme scolaire, point de salut. Même si on commence à envisager de leur faire un système d'instruction adapté à leurs capacités.

De la même façon, il serait opportun de définir la maturité sexuelle « et » psychologique d'un adolescent lui permettant de « passer » dans le monde adulte.

La démarche n'est pas non plus de « pousser » l'adolescent dans la pratique de cette voie. C'est à lui de s'engager.

Ce pourrait être solutionné s'il existait un référent auprès de qui il pourrait se tourner quand il aurait des problèmes incompréhensibles, des difficultés. Référent qui serait toujours accueillant, respectueux et de conseils avisés à l'image idéale d'un grand-père, d'une grand-mère ou d'un vieux tonton ou d'une vieille tante. Expérimentés et bienveillants. Cf les relations de voisinage.

Il faut également faire comprendre à cet adolescent(e) précoce qu'il devient différent de ses camarades et qu'en attendant qu'ils atteignent son stade d'évolution, il se devait d'être respectueux de leur situation et ne pas les perturber avec ses nouveaux problèmes personnels. De même qu'il doit respecter ses camarades pas précoces du tout. Mais qu'il pouvait aller partager de l'information avec des adolescents plus âgés.

Enfin, un danger résiderait dans le risque de devenir « accro » à la pratique sexuelle comme à toute nouveauté que découvre un jeune (drogue, jeu vidéo, hobby, etc) en délaissant la poursuite de la « construction » de sa personnalité.

Déjà dans l'enfance si on lui a fait comprendre qu'on ne possède pas un « amoureux(se) » comme on peut posséder un nin-nin. Qu'un(e) « amoureux(se) » c'est un partenaire privilégié avec qui on partage une intimité de pensée. Et qu'un « amour » ça peut finir si on s'est trompé de partenaire parce qu'on ne connaissait pas toutes les qualités de ce partenaire, parce que ce partenaire lui aussi évolue en grandissant, parce que ce partenaire a déménagé avec ses parents, parce qu'en choisissant un partenaire on s'empêche d'en connaître d'autres qui peut-être nous auraient mieux convenus (on pourrait choisir un « partenaire d'attente » ce qui rendrait les séparations moins douloureuses, plus naturelles).

*

6. Caractéristiques des relations intimes.

Dans une société fraternelle, chacun affiche ses préférences du moment sur son annuaire (cf titre 9). Évidemment ces informations ne sont pas utilisées pour manipuler ou agresser psychologiquement la personne.

Et il faut faire comprendre à l'enfant que tant qu'il ne ressent pas les prémisses de la sexualité, c'est tout à fait normal, il peut se consacrer aux activités de l'enfance.

Les différences de préférences sexuelles ne font l'objet d'aucune attention autre que celle de ne pas importuner par mégarde une personne qui n'est pas du même champ de préférences.

Rendre public (mais ne pas pour autant en faire la publicité) les préférences de chacun permet de connaître le nombre de personnes correspondant aux critères d'une personne, ainsi que leur distance physique (ce qui n'a pas une importance fondamentale dans une société fraternelle car on peut déplacer son pôle de vie très facilement). Reste bien sûr aux personnes à se rencontrer pour confirmer que la personne réelle, son comportement, son mode de vie, etc correspondent bien à son profil, ou à ce qu'on s'en était imaginé.

Nous allons voir que nombre de variantes existent entre les différentes préférences de relations.

C'est le fait d'ignorer les possibilités qui s'offrent à nous qui peut nous rendre anxieux dans nos recherches. Quelquefois sans doute avec raison pour les préférences les plus rares.

« Trouver chaussure à son pied » . Sans tenir compte des préférences culturelles, un rapide calcul (approximatif) des combinaisons basées sur 6 qualités que nous allons examiner ci-dessous et qui pourraient définir les contours d'une relation on obtient plus de 3.000 possibilités ; si on est plus exigeant sur le nombre de critères de sélection, on atteint des quantités astronomiques et le risque d'être dans une variante qui n'aura qu'une très faible population.

6.1. La relation sexuelle.

Dans la relation d'intimité, on peut avoir des goûts pour :

- aucune relation sexuelle,
- une relation très rarement,
- une relation très régulièrement à diverses périodes,
- des relations en continu (là il faut avoir la santé et faire dans l'Art sexuel...)

6.2. Le partage d'intimité.

Dans la relation d'intimité, on peut vouloir échanger avec son/sa/ses partenaire(s) :

- aucune pensée personnelle,
- une part plus ou moins grande de ses pensées personnelles,
- absolument tout.

Reste à savoir ce que son/sa/ses partenaire(s) est/sont prêt à partager aussi et si ça convient.

6.3. Les partenaires d'une relation d'intimité.

Dans la relation d'intimité, on peut vouloir vivre :

- soit une vie solitaire et d'éventuels moments d'intimité,
- soit une vie en couple exclusivement ou bien principalement mais ouverte à d'autres personnes,
- soit une vie en groupe (de façon permanente ou de temps à autres).

Une vie en groupe, c'est :

soit une personne qui a des relations avec n personnes (n pouvant être 2, 3, ...10,...20... etc), soit n personnes qui ont des relations avec x personnes (x pouvant être égal à n ou plus petit ou plus grand).

La vie en groupe peut attirer les jeunes adultes, pour se faire une expérience « riche ».

Ceux qui veulent s'y engager, ou plus tard les adultes qui évoluent, doivent avoir été informés à ce qu'ils veulent vivre. C'est à dire ne pas s'engager dans une (ou des) relation(s) qu'il/elle croit sincère(s) de partage, alors que le(s) partenaire(s) du groupe ne sont que dans « l'usage » (cf les motivations d'une rencontre et la finalité ci-dessous).

Donc on peut avoir une personne qui a une vie solitaire et qui a des relations épisodiques en couple ou en groupe.

Une personne solitaire ou un groupe intermittent n'est pas en situation familiale.

Un groupe permanent, par contre et sans que ce soit une obligation, peut constituer une famille (tribale), donc un lieu où sont élevés des enfants.

Pour ce qui est des relations de groupe, il ne s'agit pas d'abuser ou d'inciter des personnes névrosées ou faible psychologiquement (ce qui ne devrait pas être dans une société fraternelle hormis les cas pathologiques), mais il s'agit de relations volontaires de tous.

La personne qui trouve un intérêt à partager son intimité avec plusieurs personnes, soit à tour de rôle, soit par groupes, représente une possibilité naturelle plutôt rare et permet la satisfaction de cet idéal rare pour toutes ces autres personnes.

C'est aussi une possibilité de partager un moment d'intimité à des « segments » de population qui ne trouveraient tout simplement pas de partenaire(s).

Actuellement les prostitué(e)s qui assument ce partage de leur intimité comblent la plupart du temps un vide (ou une pénurie), voire un fantasme, de relations sexuelles de leurs clients.

Pour les recherches où les possibilités de trouver un idéal de relation sexuelle seraient très faibles, le fait de le savoir permettrait à ceux qui les recherchent d'en tenir compte et soit de se résigner en attendant de, peut-être, trouver la perle rare, soit de tenter de trouver un autre idéal.

Alors que dans une société où tout ça est tu, les imaginations se laissent aller et peuvent déclencher des comportements inappropriés à force de persistance dans une recherche qui ne peut être satisfaite.

Il est évident que plus le groupe est nombreux, plus les relations deviennent intermittentes. Si ce n'est pas la volonté du groupe, la dure réalité du temps, qui passe inexorablement, s'impose.

Comme il n'y a plus d'argent, il n'y a plus de prostitution non plus, comme on vient de le voir dans les relations de groupe.

Le « risque » pour une personne (et peut-être pour beaucoup de personnes) et malgré les différentes possibilités évoquées, de ne pas pouvoir satisfaire son besoin de moments d'intimité sera toujours présent et reste un sujet de préoccupation au sein de la société fraternelle.

6.4. La motivation d'une rencontre.

Dans la relation d'intimité, on peut entrer en contact avec une personne :

- pour une relation occasionnelle,
- pour remplir son carnet d'adresses,
- pour quelques heures ou quelques jours ou intermittente
- pour construire une relation durable (pour une durée indéterminée ou d'un certain ordre).

6.5. La finalité d'une relation.

Dans la relation d'intimité, on peut vouloir :

- avoir une compagnie silencieuse,
- avoir une compagnie de discussion, de loisirs,
- avoir une compagnie de partage des activités du quotidien,
- un flirt,
- des préliminaires,
- un acte sexuel.

Ou un mélange de toutes ces options.

6.6. L'importance de l'environnement.

Dans la relation d'intimité, on peut souhaiter (ou pas), en fonction de sa culture ou de son expérience, une attention particulière de soi ou de son/sa/ses partenaire(s) sur :

- l'hygiène,
- l'habillement,
- des éléments accessoires (parfum, sueur, etc),
- l'environnement en intérieur (confort, décoration, musique, bruits, activités, etc)
- l'environnement en extérieur,
- etc.

Bien sûr on peut avoir des préférences - voir des nécessités inconditionnelles – physiques, psychologiques ou culturelles qui s'ajoutent à la palette de sélection.

Il faut également prendre en compte les possibilités ou l'effectivité des changements au fil du temps :

- _du comportement, suite à :
 - une prise de conscience,
 - une découverte.

_du physique (handicap dû à un accident ou une maladie, vieillissement)

_du psychologique (choc émotionnel, AVC, perte de mémoire)

Enfin il faut comprendre que dans une société fraternelle :

le chantage n'a aucun sens,

la séparation est sans conséquence financière,

les raisons du changement de comportement se partagent dès qu'elles apparaissent avec son/sa/ses partenaires selon le degré d'intimité établi, pour en tirer les conséquences.

Au sein d'un couple chacun(e) doit connaître et être en accord avec les caractéristiques des relations intimes « en vigueur », c'est à dire qui ont été clairement définies par chacun ensemble.

si un homme, ou une femme, est en couple qui n'est pas « strict », les relations sexuelles externes sont connues au sein du couple, dans ce cas :

_soit elles se font « hors » couple et le conjoint ne participe pas s'il n'a pas d'intérêt pour la chose, ou s'il n'a pas de sympathie ni d'affinité, ou une répugnance avec la/les personne(s) extérieure(s), ou en cas de séparations géographiques

_soit les relations se font au sein du couple

_soit les relations se font de façon mixte

_soit les relations deviennent des relations momentanées de groupe

La séparation d'un couple ou d'un groupe se fait sur :

une évolution différentielle rendant incompatible la poursuite de l'intimité

des aspects des personnalités incompatibles qui se révèlent avec le temps

une mésentente de conception au départ

Pour la séparation, il n'y a plus de problème de ressources, ni de partage de patrimoine.

Reste quelques problèmes :

_si une personne a beaucoup de relations hors du couple (situation « abandonnée » du conjoint sauf si le conjoint s'en accommode (notamment s'il a une vie asexuée et de nombreuses occupations) ou s'il a aussi de nombreuses relations)

_si un partenaire veut une vie en concurrence du conjoint ou si le conjoint ne veut pas de ce partenaire au sein du couple et n'accepte pas de relations du conjoint hors du couple

_si un homme/femme ne veut pas de vie de couple et a des relations avec plusieurs femmes/hommes (ou hommes/femmes) et qu'un des partenaires s'obstine à vouloir vivre une vie de couple.

Aussi ces problèmes doivent être discutés afin d'y mettre un terme.

Les fantasmes :

Le fantasme est sans doute le produit d'une « expérience » (visuelle, racontée, etc) qui a déclenché la libido d'une façon inhabituelle. Essayer de renouveler cette expérience en se focalisant dessus, à en explorer toutes les facettes et les limites constitue le développement de ce fantasme.

Se contenter de ce fantasme comme un palliatif à ce qu'on ne trouve pas dans la réalité pour favoriser la libido peut se concevoir.

Le problème se pose quand cette recherche du fantasme conduit à un comportement acharné, addictif ou contraignant pour soi ou le/la/les partenaire(s).

Définition de la situation actuelle :

L'annuaire (cf titre 9) affichant la situation actuelle, il faut entendre par là :

_soit le quidam vit une relation stable selon la(les) relation(s) d'intimité indiquée(s). En relation de groupe il peut éventuellement entamer une nouvelle rencontre. Stable s'entend aussi pendant la recherche de relation ou s'il y a volonté de vivre sans relation d'intimité,

_soit le quidam n'est pas satisfait et il « réfléchit » à une évolution future en liaison avec son conjoint/groupe,

_soit le quidam est dans la phase de « découverte » de sa/ses nouvelle(s) relation(s).

Donc selon les cas le quidam est disponible, ou pas, à une nouvelle rencontre.

*

7. Les cercles d'intimité.

Les relations d'intimité s'inscrivent dans trois cercles.

Le premier cercle correspond à l'intimité complète entre deux individus.

Le second cercle correspond à une intimité intermittente entre deux individus.

Le troisième cercle correspond à une simple prise de contact entre deux individus.

L'intégration à ces cercles se fait uniquement sur accord des deux individus, en partant du troisième cercle et sur acceptations successives de la personne à qui on fait cette demande.

Évidemment chaque individu est libre d'en sortir à tous moments.

A part le premier cercle qui inclut la communauté de vie permanente implicite, les formes de concrétisation des contacts sont les courriers et courriels, les visioconférences, les rendez-vous, les réunions, les séjours, les visites.

A part pour le premier cercle, le demandeur d'un rendez-vous précise s'il demande une rencontre en privé, sinon la personne qui est demandée pourra le recevoir à sa convenance en privé ou en présence d'autres personnes.

Si une personne est très demandée (plusieurs milliers de demandes, voire des millions pour quelques unes), il est possible que beaucoup de gens ne franchiront pas l'étape de prise de contact faute de temps pour la personne demandée même sans exigence de rencontre privée, que beaucoup de gens également n'iront pas au-delà du troisième.

*

8. Procréer.

La volonté de procréation est vivement recommandée en visant le taux de fécondité du maintien du niveau de population (en dessous c'est la disparition de la population, au-dessus c'est la surpopulation et les dangers écologiques afférents) ainsi que « ce qui va avec » :

_volonté de consacrer le temps nécessaire à l'éducation du futur enfant, surtout dans la petite enfance,

et donc de connaître ce qu'il en est de la grossesse, de l'accouchement et de l'éducation d'un enfant.

en contre partie l'activité sera réduite à l'initiative du parent, ce qui n'empêche pas :

_de garder contact avec son milieu d'activité,

_de dialoguer selon les besoins avec ses partenaires d'activité,

_d'en avoir des compte-rendus,

_de se rendre à volonté sur les lieux d'activité,

_de continuer à faire des propositions ou de participer à la production sur un rythme personnel.

Et dans une société fraternelle les collègues seront attentifs aux besoins physiques et psychologiques de la mère. Après bien sûr avoir redéfini initialement un nouveau mode temporaire de fonctionnement.

Le parent peut aussi profiter d'une période « d'interactivité ».

Sinon les moyens de contraception ou l'abstinence naturelle ne feront l'objet d'aucune critique.

En cas « d'accident » (grossesse involontaire) :

La personne, ou le couple si le procréateur se sent solidaire, fera l'objet d'une aide psychologique plus ou moins importante selon leur état d'esprit.

Le problème financier n'en étant plus un.

S'il est hors de question d'accoucher pour la personne enceinte, des consultations spécifiques peuvent l'amener en pleine responsabilité :

soit à changer d'avis,

_Si la personne enceinte est l'objet d'une crainte pathologique de l'accouchement, elle devrait faire l'objet d'une prise en charge attentive qui pourrait déboucher sur le surpassement de cette crainte,

_Si la personne ne veut pas assumer l'éducation d'un enfant, mais qu'elle accepte d'accoucher, il serait possible de la rapprocher d'une candidate mère adoptive et de favoriser une entraide plus ou moins intime selon l'entente des personnes (le degré de sororité ressenti) tout au long de la grossesse.

soit à procéder à un avortement.

(dans une société fraternelle le viol devrait être inexistant)

*

9. Annuaire.

Dans l'annuaire on trouve :

les paramètres généraux :

_photo, vidéos,

_le lieu de résidence, les diverses coordonnées,

_références de naissance,

et trois sections.

Si on reprend le classement de torréDerivante, vient en premier la section « des arts ».

Donc on indique les activités artistiques pratiquées selon :

_soit le niveau de débutant en phase de découverte ou de pratique persévérante,

_soit le niveau d'artiste confirmé,

et

_soit l'arrêt de la pratique avec ses causes ou l'interruption plus ou moins longue.

De même ce qui semble présenter un intérêt, mais qu'on n'a pas eu le temps ou le loisir d'expérimenter.

Pour la seconde section, il en va de même pour l'activité pratiquée dans le cadre des fonctions sociétales, ou les activités en cas de polyvalence.

Enfin pour la troisième section : la vie privée, on trouvera :

_les motivations du moment pour le lieu de résidence (volonté de stabilité ou au contraire avec des déplacements fréquents selon l'activité),

_les activités de loisir pratiquées ou présentant un intérêt,

et avec l'âge,

_le type de relation adopté ou souhaité (pour les 6 caractéristiques, voire plus),

_le statut de relation actuelle (stable, instable, nouvelle),

_le statut sexuel (hétéro, homo, bi, trans, sans).